



Citiz co-construit avec les collectivités des solutions d'autopartage adaptées aux enjeux locaux

La mobilité est un sujet stratégique pour les collectivités, un sujet dont les implications économiques, sociales et environnementales sont plus que jamais importantes pour tous les territoires. Quelles sont aujourd'hui les solutions de déplacements durables pour les personnes et les marchandises ? Quelles sont les alternatives à « l'auto-solisme » et au « tout voiture » pour

la mobilité du quotidien ? Au regard des usages et de la diversité des contextes sociaux et territoriaux, différentes propositions s'offrent aux collectivités locales.

Les usages partagés des véhicules comme l'autopartage et le covoiturage constituent des solutions de mobilité pratiques et vertueuses, qui réduisent le nombre d'automobiles en circulation et en stationnement, désengorgent les centres villes et réduisent la pollution atmosphérique. Aussi, les coopératives d'autopartage Citiz et de covoiturage Mobicoop partageront un stand au Salon des Maires et des Collectivités Locales qui se tiendra à Paris, au Parc des Expositions Porte de Versailles, les 19, 20 et 21 novembre. Elles y présenteront leur éventail de services aux collectivités, particuliers et entreprises. Leurs solutions intègrent les besoins spécifiques des territoires et répondent aux objectifs d'amélioration de la mobilité.

Un service de mobilité durable de proximité

Pionnier de l'autopartage en France, le réseau coopératif Citiz propose aux collectivités de développer une offre de voitures accessibles en libre-service, déployées au plus près des habitants et entreprises, afin d'optimiser l'usage des voitures. Le service d'autopartage Citiz s'inscrit ainsi dans une logique de complémentarité avec les autres modes de transport : modes actifs, transports publics urbains et interurbains, trains...

L'autopartage Citiz permet de disposer d'un véhicule quand on en a besoin, de la citadine au monospace et à l'utilitaire. Les véhicules peuvent être loués pour 1 heure, 1 jour ou plus, en libre-service 24h sur 24. Les avantages pratiques, économiques et écologiques des voitures partagées Citiz ont déjà séduit plus de 110 villes en France.

L'autopartage Citiz, élément clé des déplacements multimodaux

Les voitures en libre-service Citiz viennent en complément des autres modes de déplacement. Par exemple pour les trajets régionaux ou nationaux, des stations Citiz sont implantées près de 70 gares ferroviaires : « Grâce à ce réseau, un salarié peut faire un grand trajet de manière confortable et sûre en train, puis utiliser un véhicule Citiz le temps d'une mission professionnelle de quelques heures ou d'une journée, puis reprendre le train », explique Jean-Baptiste Schmider, PDG du réseau Citiz. D'autre part, afin de permettre une mobilité « sans couture » dans les territoires, Citiz s'intègre dans les offres, abonnements et systèmes d'informations multimodaux ainsi que dans les récents dispositifs de type MaaS (*Mobility as a Service*), comme le Compte Mobilité à Mulhouse qui permet d'accéder à différents services depuis une même appli.

Témoignage

Noémie Ghersallah, directrice du service déplacements de Dijon Métropole

« Grâce à Citiz et à l'autopartage, les services de la Ville et de la Métropole de Dijon ont supprimé 105 véhicules de leur flotte en moins de 2 ans. Et puis, cela nous a permis de mettre en adéquation notre politique environnementale avec nos actes. Nous devons être exemplaires dans nos déplacements. Le passage à l'autopartage nous oblige à remettre en question nos habitudes de déplacements, de travail... Après une période d'adaptation, nos agents n'y ont trouvé que des avantages. Avec Citiz, les voitures sont entretenues. Et ce n'est pas au personnel de les nettoyer ! »

Des offres sur mesure pour les territoires

Le réseau Citiz propose son **expertise de plus de 17 ans** dans l'implantation d'offres d'autopartage dans les territoires, et a conçu des offres adaptables à la diversité des enjeux locaux, en partenariat avec les collectivités, mais aussi les promoteurs immobiliers, aménageurs, opérateurs de transports ou de stationnement.

Par exemple sur les territoires moins denses, l'offre « Fliz » permet d'utiliser la flotte de la collectivité en tant que véhicules d'autopartage Citiz, les rendant accessibles aux agents, aux autres acteurs du territoire ainsi qu'au grand public : une initiative originale finaliste du Prix de l'Innovation du SMCL 2019.

Dans les grandes agglomérations, le réseau Citiz propose le **service d'autopartage en free-floating Yea!** (aujourd'hui à Bordeaux, Toulouse, Lyon, Grenoble, Strasbourg et bientôt Rennes). Une offre axée sur la liberté d'utilisation : avec Yea! il n'y a pas de contrainte d'heure de restitution du véhicule ni contrainte de lieu (on peut garer le véhicule n'importe où dans un vaste périmètre au sein de la ville).

Autant de solutions qui permettent de répondre à la diversité des besoins de déplacement des personnes et d'inventer de nouveaux usages des voitures. Les collectivités territoriales sont ainsi de plus en plus nombreuses à s'en saisir pour leurs politiques de transition vers une mobilité plus durable.

Retrouvez-nous au salon !

Salon des Maires et des Collectivités Locales
19, 20 et 21 novembre 2019, Porte de Versailles - Paris
Stand Citiz et Mobicoop : Pavillon 3, emplacement B85

www.citiz.coop



Contact presse

Marlyn Daniel-Dufetrelle

Agence Relations d'Utilité Publique

marlyn.danieldufetrelle@agence-rup.net

06 70 13 16 91